

ÉDITION AVEC DOSSIER

Molière

Le Tartuffe

Présentation
par Bénédicte Louvat-Molozay



Extrait de la publication



MOLIÈRE



Le Tartuffe



CHRONOLOGIE

PRÉSENTATION

NOTES

DOSSIER

BIBLIOGRAPHIE

LEXIQUE

par Bénédicte Louvat-Molozay

Édition mise à jour en 2008.

GF Flammarion

*Du même auteur
dans la même collection*

DOM JUAN (édition avec dossier).

LE MISANTHROPE (édition avec dossier).

ŒUVRES COMPLÈTES 1 : La Jalousie du barbouillé – Le Médecin volant – L'Étourdi ou les Contretemps – Le Dépit amoureux – Les Précieuses ridicules – Sganarelle – Dom Garcie de Navarre – L'École des maris – Les Fâcheux.

ŒUVRES COMPLÈTES 2 : L'École des femmes – La Critique de l'École des femmes – L'Impromptu de Versailles – Le Mariage forcé – La Princesse d'Élide – Le Tartuffe – Dom Juan – L'Amour médecin.

ŒUVRES COMPLÈTES 3 : Le Misanthrope – Le Médecin malgré lui – Méricerte – Pastorale comique – Le Sicilien ou l'Amour peintre – Amphitryon – George Dandin – L'Avare – Monsieur de Pourceaugnac.

ŒUVRES COMPLÈTES 4 : Les Amants magnifiques – Le Bourgeois gentilhomme – Psyché – Les Fourberies de Scapin – La Comtesse d'Escarbagnas – Les Femmes savantes – Le Malade imaginaire – Poésies.

LE TARTUFFE (édition avec dossier).

© Flammarion, Paris, 1997.
Édition mise à jour en 2008.
ISBN : 978-2-0812-1771-3

SOMMAIRE

CHRONOLOGIE	6
PRÉSENTATION	13

Le Tartuffe

Préface et placets	29
Acte premier	43
Acte II	63
Acte III	91
Acte IV	110
Acte V	128

DOSSIER

1. L'hypocrisie, un vice privilégié	151
2. Figures de faux dévots	157
3. La critique de la religion	168
4. Religion et théâtre	175
5. <i>Castigat ridendo mores</i>	183

BIBLIOGRAPHIE	189
LEXIQUE	193

C	1610	Avènement de Louis XIII. Début de la régence de Marie de Médicis.
H	1622	Paix de Montpellier avec les protestants.
R	1624	Début du ministère de Richelieu.
O	1627	Fondation de la Compagnie du Saint-Sacrement de l'Autel.
N	1629-1634	Premières comédies de Corneille.
O	1632	Mort de la mère de Jean-Baptiste.
L	1635	Fondation de l'Académie française.
O	1637	<i>Le Cid</i> de Corneille. <i>Le Discours de la méthode</i> de Descartes.
G	1640	Parution de l' <i>Augustinus</i> de Jansénius.
I	1642	Révolution en Angleterre. Mort de Richelieu. <i>Cinna</i> de Corneille.
E		Études de droit à Orléans.

(15 janvier) Baptême à l'église Saint-Eustache de Jean-Baptiste Poquelin, fils de Jean Poquelin, marchand tapissier.

Jean-Baptiste Poquelin entre au collège de Clermont (actuel lycée Louis-le-Grand).

Études de droit à Orléans.

- 1643** Mort de Louis XIII. Début de la régence d'Anne d'Autriche.
- 1644** Jean-Baptiste renonce à la charge paternelle de tapissier du roi.
Fondation de l'Illustre-Théâtre avec la famille Béjart.
- 1644** Première apparition du nom de Molière.
- 1645** Faillite de l'Illustre-Théâtre et départ pour la province (ouest et sud de la France).
- 1646** Fusion avec la troupe de Charles Dufresne, protégée par le duc d'Épernon.
- 1648** Traité de Westphalie.
Début de la Fronde.
- 1650** Mort de Descartes.
- 1652** La troupe est protégée par le prince de Conti, prince du sang et frère du Grand Condé.
- 1653** Retour de Mazarin. Fin de la Fronde.
Création à Lyon de *L'Étourdi*, la première comédie de Molière.
- 1655** Négociations avec Cromwell en vue d'une alliance franco-anglaise contre l'Espagne.
- 1656** *Le Dépit amoureux* est joué à Béziers.
- 1656-1657** Parution des *Provinciales* de Pascal.

1657

1658

Mort de Cromwell.

Conti retire son patronage.

(printemps) Séjour de la troupe à Rouen et rencontre avec Corneille.

(octobre) Arrivée à Paris. Monsieur, frère du roi, accorde sa protection à la troupe ; le roi lui offre la salle du Petit-Bourbon, qu'elle devra partager avec les Comédiens-Italiens.

1659

Paix des Pyrénées (l'Espagne cède à la France l'Artois et le Roussillon).

Départ des Italiens.

Les Précieuses ridicules.

1660

Mariage de Louis XIV et de Marie-Thérèse. Restauration des Stuarts.

Sganarelle ou le Cocu imaginaire.

Plusieurs documents dénoncent les méthodes utilisées par la Compagnie du Saint-Sacrement ; le 13 décembre, un arrêt du Parlement interdit les sociétés secrètes.

Démolition de la salle du Petit-Bourbon. La troupe est relogée dans la salle du Palais-Royal.

1661

Mort de Mazarin.

Début du règne personnel de Louis XIV. Disgrâce de Fouquet. Colbert est nommé au Conseil ; Lully obtient la charge de surintendant de la musique du roi ; Le Vau commence les travaux à Versailles.

Échec de *Dom Garcie de Navarre*, comédie héroïque ; *L'École des maris* (Palais-Royal) ; création à Vaux-le-Vicomte des *Fâcheux*, première comédie-ballet de Molière.

1662

Mort de Pascal.

Mariage de Molière avec Armande Béjart.

L'École des femmes (Palais-Royal).
Premier séjour de la troupe à la Cour.

Querelle de *L'École des femmes*. *La Critique de l'École des femmes* (Palais-Royal) et *L'Imromptu de Versailles* (Versailles).

Création de la Compagnie des Indes.
Condamnation de Fouquet après quatre ans de procès.
Représentation par les Comédiens-Italiens de *Scaramouche ermite*.

Le Mariage forcé, comédie-ballet (Louvre).

Début de l'association avec Lully pour la comédie-ballet.

Baptême de Louis, premier fils de Molière, qui a pour parrain le roi.

(mai) Fêtes des « Plaisirs de l'île enchantée » à Versailles.
Le 8, Molière donne *La Princesse d'Élide*, comédie-ballet galante, et le 12 la première version du *Tartuffe*, en trois actes. La pièce est interdite.

La troupe crée *La Thébaïde* de Racine.

(août) Premier placet au roi.

(novembre) *Le Tartuffe* comporte cinq actes.

Colbert devient contrôleur général des Finances.

Mort de Philippe IV d'Espagne et préparation de la guerre de Dévolution.

Le *Traité de la comédie* de Pierre Nicole paraît pour la première fois avec *Les Imaginaires*.

Dom Juan (Palais-Royal) puis querelle de *Dom Juan*.

La troupe devient « Troupe du roi ».

L'Amour médecin (Versailles).

Brouille avec Racine, qui confie *Alexandre* à la troupe rivale de l'Hôtel de Bourgogne.

1666

Mort d'Anne d'Autriche.

Alliance avec la Hollande contre l'Angleterre (guerre franco-anglaise).

Abbé d'Aubignac, *Dissertation sur la condamnation des théâtres*.Parution du *Traité de la comédie et des spectacles* du prince de Conti.

1667

Début de la guerre de Dévolution : conquête de la Flandre.

Andromaque de Racine.

Molière est gravement malade.

Le Misanthrope (Palais-Royal), *Le Médecin malgré lui* (Palais-Royal), *Mélicerte*, comédie-ballet (Saint-Germain).*La Pastorale comique* et *Le Sicilien ou l'Amour peintre*, comédies-ballets (Saint-Germain).(5 août) Unique représentation de *L'Imposteur*, version remaniée du *Tartuffe*.

Nouvelle interdiction, prononcée par le premier président Lamoignon.

Deuxième placet au roi, qui dirige ses armées en Flandre.

Publication de la *Lettre sur la comédie de L'Imposteur*, anonyme.

1668

Les traités de Saint-Germain et d'Aix-la-Chapelle mettent fin à la guerre de Dévolution.

La Flandre est annexée.

Six premiers livres des *Fables* de La Fontaine.*Amphitryon* (Palais-Royal).(13 janvier) Représentation privée du *Tartuffe* chez le prince de Condé.*George Dandin* (Versailles) ; *L'Avare* (Palais-Royal).

- 1669** (5 février) Première représentation du *Tartuffe* enfin autorisé. Troisième placet au roi. La pièce est jouée chez la reine le 21 février et à Saint-Germain le 3 août. Mort du père de Molière.
Monsieur de Pourceaugnac, comédie-ballet (Chambord).
- 1670** Mort d'Henriette d'Angleterre, épouse de Monsieur, frère du roi.
Étomire hypocondre de Le Boulanger de Chaulssay, pamphlet injurieux écrit contre Molière.
- 1671** *Psyché*, tragédie-ballet à machines (Tuileries).
Les Fourberies de Scapin (Palais-Royal).
La Comtesse d'Escarbagnas, comédie-ballet (Saint-Germain).
- 1672** Mort de Madeleine Béjart.
Rupture avec Lully.
Les Femmes savantes (Palais-Royal).
- 1672-1673** Guerre franco-hollandaise.
- 1673** (27 avril) Création de la première tragédie lyrique française, *Cadmus et Hermione*, de Lully et Quinault.
Le Malade imaginaire (musique de Marc Antoine Charpentier), comédie-ballet (Palais-Royal).
(17 février) Mort de Molière.
Sa troupe est réunie avec celle du Marais, et joue au théâtre Guénégaud.

1674 *Suréna*, dernière tragédie de Corneille.
 1677 *Iphigénie de Racine* et *Alceste*, tragédie lyrique de Lully et Quinault (Versailles).

1680 *Phèdre* de Racine.

Remariage d'Armande avec le comédien Guérin d'Estrinché.

Création de la Comédie-Française, où sont regroupées les troupes de l'Hôtel de Bourgogne et du théâtre Guénégaud.

Édition des œuvres complètes de Molière.

Présentation

Après cinq jours de divertissements galants, ponctués par la création de *La Princesse d'Élide* et par la reprise des *Fâcheux*, deux comédies-ballets de Molière, les fêtes des « Plaisirs de l'île enchantée » qui se déroulent à Versailles sont troublées le 12 mai 1664 par la représentation du *Tartuffe*, immédiatement interdit par Louis XIV à qui le parti des dévots a forcé la main. Cinq années de luttes et de polémiques, cinq années pendant lesquelles Molière remet son ouvrage sur le métier séparent cette création avortée de la représentation publique, au Palais-Royal, de la pièce définitivement autorisée, le 5 février 1669. Aussi l'histoire du *Tartuffe*, l'histoire du texte et l'histoire de la querelle à laquelle il donna lieu est-elle l'une des étapes les plus importantes de la carrière de Molière.

MOLIÈRE EN 1664 : LA VILLE ET LA COUR

Le Tartuffe est la deuxième « grande comédie » de Molière après *L'École des femmes*, représentée deux ans auparavant, en 1662. Il s'était fait connaître en 1659 avec *Les Précieuses ridicules*, petite comédie en un acte et en prose où il brocardait un phénomène à la fois esthétique et social, et qui avait déclenché la première d'une longue série de polémiques autour de son œuvre.

Quoiqu'elle semble coïncider avec la décennie 1660, la carrière du comédien, chef de troupe et auteur dramatique, avait pourtant commencé bien avant, mais les difficultés matérielles avaient poussé Molière et ses compagnons de l'Illustre-Théâtre à quitter Paris pour le sud de la France.

L'aventure provinciale dura treize années, de 1645 à 1658. Molière avait donc trente-sept ans lorsqu'il commença à connaître le succès à Paris. Ce succès fut alors fulgurant, et lui ouvrit les portes de la Cour : en 1661, le surintendant des Finances Fouquet lui commandait un divertissement pour les fêtes dont il voulait régaler le roi dans son château de Vaux-le-Vicomte ; parce qu'il fallait aussi donner un ballet, et que les danseurs étaient en petit nombre, on décida de représenter en alternance les actes de la comédie et les entrées du ballet. Nés du hasard, *Les Fâcheux* constituent la première comédie-ballet de Molière ; Louis XIV apprécia le divertissement, et fit régulièrement représenter des comédies-ballets à partir précisément de l'année 1664 (*Le Mariage forcé*), où le poète s'associe pour ce faire avec Lully.

En même temps qu'il parvient à se faire aimer du roi, Molière rencontre le succès auprès du public parisien qui vient l'applaudir au théâtre du Palais-Royal, qu'il partage avec les Comédiens-Italiens. Ce public de bourgeois et de gens du peuple veut un comique plus franc, moins galant que celui que Molière offre à la Cour. L'accueil triomphal qu'il réserve à *L'École des femmes* est une manière d'entériner les choix esthétiques de son auteur, pour qui la comédie doit, conformément à sa définition antique, « corriger les mœurs par le rire » (*castigat ridendo mores*). La réussite de la formule moliéresque repose en effet sur une adéquation idéale entre la critique sociale, véritable enjeu de la représentation comique, et les moyens mis en œuvre, que Molière emprunte à des traditions comiques très diverses.

En quelques années, Molière est ainsi devenu l'un des auteurs dramatiques les plus appréciés, et il a réussi ce pari fou : plaire à la fois à la Cour et à la Ville. Installés depuis de longues années à Paris, les comédiens et leurs auteurs attitrés des deux salles concurrentes, l'Hôtel de Bourgogne et le théâtre du Marais, furent piqués au vif : après s'être attaqués aux *Précieuses ridicules*, ils tentèrent de faire tomber *L'École des femmes*. Molière répondit à ses rivaux par deux pièces, *La Critique de l'École des femmes*, créée à Paris, et *L'Impromptu de Versailles*, représenté à la Cour. Dans *La Critique de l'École des femmes*, Molière fixe, par l'intermédiaire du personnage

de Dorante, quelques-unes de ses réflexions sur la comédie : genre exigeant, où il faut « entrer [...] dans le ridicule des hommes », afin de « faire rire les honnêtes gens »¹, la comédie est astreinte à une seule et unique règle, celle de plaire². Ce faisant, les véritables juges d'une œuvre dramatique ne sont pas les « pédants » mais le « beau monde », qui n'exerce que son « bon sens naturel »³.

De *L'École des femmes* au *Tartuffe*, Molière affine la formule dramatique qui fit son succès : il reprend l'opposition entre le couple de jeunes amoureux et le barbon, Mariane et Valère succédant à Agnès et Horace, Arnolphe étant supplanté par Orgon ; il fait de cet opposant le centre de l'œuvre, celui qui, par son caractère ridicule et par sa folie, porte la dimension satirique de la pièce. Mais Molière innove en ajoutant au schéma initial de nouveaux personnages : Elmire, l'épouse d'Orgon, personnage essentiel au déroulement de l'intrigue ; Tartuffe surtout, qui forme avec Orgon un couple inséparable. Il franchit enfin un pas dans la peinture des mœurs dont il s'est fait le spécialiste : après avoir dénoncé, dans *L'École des femmes*, le rigorisme moral incarné par Arnolphe, il s'en prend à la fausse dévotion, c'est-à-dire à un vice moral et social d'une tout autre ampleur. On tient ici la raison de la querelle à laquelle la pièce donna lieu.

LA QUERELLE DU TARTUFFE

LES ÉTAPES DE LA QUERELLE

En 1664, Molière était un familier des querelles. Mais celles qu'avaient déclenchées *Les Précieuses ridicules* et *L'École des femmes* étaient de nature essentiellement

1. Molière, *La Critique de l'École des femmes*, in *Œuvres complètes*, vol. 2, éd. G. Mongrédien, GF-Flammarion, 1965, p. 130.

2. « Je voudrais bien savoir si la grande règle de toutes les règles n'est pas de plaire, et si une pièce de théâtre qui a attrapé son but n'a pas suivi un bon chemin », dit Dorante (*ibid.*, p. 132).

3. *Ibid.*, p. 130.

littéraire : c'est moins le message moral délivré dans *L'École des femmes* que le réalisme de la langue et des expressions utilisées ainsi que les sous-entendus grivois qui furent critiqués ; le débat portait en outre sur la structure dramatique, très originale, de cette comédie qui multipliait les récits.

Rien de tel dans la querelle qui fait rage après la représentation du *Tartuffe* en mai 1664. L'enjeu du débat s'est déplacé : de littéraire, il est devenu exclusivement moral et religieux. Les ennemis de Molière ne sont d'ailleurs plus les mêmes, et les poètes et comédiens rivaux ont fait place aux dévots et aux hommes d'Église. Quelles sont les étapes essentielles de l'histoire du *Tartuffe*, de 1664 à 1669 ?

L'interdiction prononcée par le roi en mai 1664 concernait les représentations publiques, c'est-à-dire parisiennes, de la pièce. C'est la raison pour laquelle les années de la querelle furent ponctuées par des lectures et par des représentations privées du *Tartuffe* dans des cours princières¹ et même à la Cour. Dès le mois de juillet 1664, Molière lit son œuvre devant le cardinal Chigi, légat du pape, qui l'approuve. Au mois d'août paraît pourtant le premier texte ouvertement polémique de la querelle, *Le Roi glorieux au monde ou Louis XIV le plus glorieux de tous les rois du monde* du curé Pierre Roullé, qui comprend une section dévolue en partie à la pièce. L'auteur prête à Molière des intentions « diaboliques » et assure qu'il mérite d'être conduit au bûcher comme le dernier des libertins. Molière compose alors le premier « placet au roi », clamant son innocence et la pureté de ses intentions.

La querelle du *Tartuffe* est alors prise dans un débat beaucoup plus vaste sur la moralité du théâtre, débat qu'elle n'a pas fait naître mais qu'elle relance² : en 1665 et 1666 paraissent coup sur coup deux traités où le théâtre, et tout particulièrement la comédie, est très sévèrement condamné pour son caractère immoral, le *Traité de la comédie* du

1. En septembre 1664 à Villers-Cotterêts devant Monsieur, frère du roi ; en novembre 1664 puis en novembre 1665 au Raincy devant la princesse Palatine, par ordre du Grand Condé.

2. Voir le chapitre 4 du dossier.

janséniste Pierre Nicole et le *Traité de la comédie et des spectacles* du prince de Conti, l'ancien protecteur de Molière. Or en 1665, ce dernier est l'auteur non seulement du *Tartuffe* mais également de *Dom Juan*, qui présente le portrait – et le châtement – d'un libertin accompagné par un valet superstitieux, Sganarelle. Nouvelle pièce, nouvelle querelle, ou plutôt ajout d'une nouvelle « pièce » au dossier de l'accusé... Le roi n'abandonne pas son protégé pour autant : au mois d'août 1665, la troupe de Molière devient « Troupe du roi » et reçoit désormais une pension annuelle de 7 000 livres.

La pièce qui avait été présentée en mai 1664 comportait trois actes. Au mois de novembre de la même année, elle en comporte cinq. Le 5 août 1667, c'est une nouvelle version de la pièce qui est représentée au Palais-Royal : elle est intitulée *L'Imposteur*, et son personnage principal a pour nom Panulphe. Le roi est alors absent de Paris et le premier président Lamoignon, homme fort dévot, interdit les représentations suivantes. Molière fait parvenir au roi, par l'intermédiaire de deux de ses comédiens, un deuxième placet dans lequel il se plaint de la rigueur de cette décision. Le renouvellement de l'interdiction n'empêche pas la poursuite des représentations privées, et il est même fort probable qu'il la relance : au mois de janvier 1668, Molière donne sa pièce chez le Grand Condé, prince du sang bien connu pour son libertinage, qui n'a pas cessé, durant ces années de lutte, de soutenir la pièce et son auteur.

Un an après, l'interdiction prononcée par l'archevêque de Paris est levée et, le 5 février 1669, Molière remporte un très grand succès au Palais-Royal. Il interprète lui-même le rôle d'Orgon et confie celui de Tartuffe à Du Croisy. Madeleine Béjart, sa vieille amie, joue la servante Dorine ; Armande, l'épouse de Molière, interprète Elmire ; le jeune premier Valère, enfin, est pris en charge par La Grange.

LES CAUSES DE LA QUERELLE

Que reprochait-on à Molière et qui étaient ses ennemis ? Lorsqu'elle fut représentée le 12 mai 1664, la pièce avait

déjà fait parler d'elle : un mois auparavant, la Compagnie du Saint-Sacrement de l'Autel, société secrète qui réunissait des rigoristes religieux et laïques, ayant été alertée, avait demandé à ses membres de tout mettre en œuvre pour en empêcher la représentation. Ils reprochaient en effet à Molière, qui détournait déjà, selon eux, le roi et la jeune Cour des vertus chrétiennes en leur offrant des pièces légères qui faisaient l'apologie de la jeunesse et de l'amour, de poursuivre son entreprise en s'attaquant cette fois à la religion. Mais Molière – et ses ennemis le savaient – ne critiquait pas, en réalité, la religion mais bien la fausse dévotion, voire les excès de la bigoterie, et il dénonçait ce faisant une pratique politique, celle de ces sociétés secrètes qui tentaient de s'attacher le roi en réformant sa conduite¹.

La querelle du *Tartuffe* est donc une querelle à la fois morale et politique, la morale servant parfois de masque à la politique. En effet, si certains des protagonistes du débat sont honnêtes et appuient leur condamnation sur une foi solide, et surtout sur l'idée que le théâtre est en soi condamnable, à plus forte raison quand il s'attache à la religion, nombreux sont ceux qui condamnent la pièce parce qu'ils s'y voient trop fidèlement peints. Ceux-là sont précisément les membres de la Compagnie du Saint-Sacrement et d'autres sociétés secrètes tout aussi puissantes qui parviennent à entraîner même de véritables dévots. C'est ce qu'indique Molière dans sa préface :

Je me soucierais fort peu de tout ce qu'ils [les hypocrites] peuvent dire, n'était l'artifice qu'ils ont de me faire des ennemis que je respecte, et de jeter dans leur parti de véritables gens de bien, dont ils préviennent la bonne foi, et qui, par la chaleur qu'ils ont pour les intérêts du ciel, sont faciles à recevoir les impressions qu'on veut leur donner².

Il reste à comprendre quelles furent les intentions de Molière ou tout au moins ce qu'en laissent apparaître les structures dramatiques de l'œuvre, ainsi que l'histoire du texte et de ses strates.

1. Voir le chapitre 3 du dossier.

2. Préface, p. 30.

LES TROIS VERSIONS

Il n'y eut pas un mais trois *Tartuffe* : celui de mai 1664, achevé ou augmenté au mois de novembre ; celui de 1667 et celui, enfin, de 1669. Seule la dernière version du texte a été imprimée, mais l'on peut se faire une idée précise de ce que fut la version de 1667 par l'anonyme *Lettre sur la comédie de L'Imposteur* publiée peu de temps après l'unique représentation du 5 août 1667. Cette dernière laisse à penser que les modifications survenues entre 1667 et 1669 furent minimes. Les changements majeurs ont été faits avant, soit entre 1664 et 1667 : il semble que le premier Tartuffe ait été vêtu comme un dévot austère, voire comme un ecclésiastique (grand chapeau, cheveux courts, petit collet, habit sans dentelles, absence d'épée) ; le Panulphe de *L'Imposteur*, au contraire, est habillé « en homme du monde ». Molière justifie ces changements dans le second placet qu'il fait porter au roi :

En vain [...] [j'ai] déguisé le personnage sous l'ajustement d'un homme du monde ; j'ai eu beau lui donner un petit chapeau, de grands cheveux, un grand collet, une épée, et des dentelles sur tout l'habit, [...] tout cela n'a de rien servi¹.

La transformation vestimentaire indique un adoucissement dans la critique : Molière vise désormais explicitement les faux dévots laïques et il a neutralisé toutes les ambiguïtés d'interprétation. Cette modification dans l'apparence extérieure va d'ailleurs de pair avec la suppression ou la correction des répliques les plus critiquées.

On ne connaît presque rien du premier état du texte et l'on ne sait pas, pour commencer, s'il était constitué des trois premiers actes de la pièce que Molière aurait présentés à la Cour en une sorte d'avant-première, ou des trois actes d'une pièce achevée, qui correspondraient aux actes I, III et IV de la version définitive. La première hypothèse est corroborée par un passage de la *Vie de Molière* (1705) du comé-

1. Second placet, p. 39.

HYPOCRISIE : fausse dévotion.
HYPOCRITE : faux dévot.

I

IMPOSER : tromper.
INSTANCE : action en justice.

J

JOUER : tourner en ridicule ; SE
JOUER : se moquer.

L

LAS : hélas.
LIBERTIN : qui se soustrait aux pratiques religieuses.
LIBERTINAGE : manque de respect pour la religion.
LICENCE : liberté ; autorisation.

M

MAMIE : mon amie.
MATIÈRE : sujet.
MOUCHOIR : mouchoir (III, 2) ; linge garni de dentelle qui cachait ou paraît la gorge des femmes (I, 2).

N

NONOBTANT : en dépit de, malgré.

P

PARBLEU : par Dieu.
PAYER DE : prétexter ; tromper par.
PLACET : demande écrite pour obtenir justice ou solliciter une faveur.
POLITIQUE : calcul intéressé.
POLITIQUE (adj.) : calculateur.
PRÉVENIR : détourner ; devancer.
PROCÉDÉ : manière d'agir.
PRUD'HOMIE : sagesse.

Q

QUITTER : laisser, abandonner.
QUITTER LA PARTIE : céder la place.
QUITTER LA PLACE : partir, fuir.

R

RASSEOIR (SE) : reprendre ses esprits.
RESSORTS : moyens de faire avancer une action, manigances.

S

SANS DOUTE : sans aucun doute, assurément.
SOIN : souci.
SONGER : rêver.
SOT : sot ; cocu.
SOUFFRIR : supporter ; tolérer.
SOURIS : sourire.
SUBORNER : séduire.
SUIVANTE : dame de compagnie.
SUS ; OR SUS : allons.

T

TÔT : vite.
TOUR : forme.

V

VALET (« je suis votre valet ») : ironiquement, « je ne vous crois pas », ou « je ne suivrai pas votre conseil ».
VERTU : vertu (opposée à vice) ; pouvoir, efficacité ; validité.
VIDER : vider.

Z

ZÈLE : ardeur religieuse.
ZÉLÉ(S) : dévot(s).

MOLIÈRE

Le Tartuffe

Dès sa première représentation, en 1664, *Le Tartuffe* provoqua le scandale : Louis XIV, sous l'influence du parti des dévots, fit interdire la pièce. Qualifiée de « diabolique » et d'« immorale », l'œuvre ne fut autorisée de représentation qu'au terme de cinq années de luttes et de polémiques – cinq années pendant lesquelles le dramaturge remit son ouvrage sur le métier, pour aboutir à la version que nous connaissons. Satire de la fausse dévotion et des excès de la bigoterie, jalon majeur du débat sur la moralité au théâtre, *Le Tartuffe* est sans conteste l'une des plus acides comédies de Molière.

DOSSIER

1. L'hypocrisie, un vice privilégié
2. Figures de faux dévots
3. La critique de la religion
4. Religion et théâtre
5. *Castigat ridendo mores*

Présentation, notes, dossier, lexique,
chronologie et bibliographie
par Bénédicte Louvat-Molozay

ISBN : 978-2-0812-1771-3



9 782081 217713
www.editions.flammarion.com



Extrait de la publication
Flammarion

Texte intégral

Illustration :
Virginie Berthemet
© Flammarion

Catégorie A